

Douains, le 12 mai 2023

Monsieur Jean-Luc Dassonneville

27120 Douains

à

Objet : Observations

Monsieur Jean-Pierre ALLAIRE
commissaire-enquêteur
Mairie de Douains (27120)

Monsieur,

C'est dans le cadre de l'enquête publique préalable à l'autorisation environnementale, mise en place dans son Arrêté n°DCAT/SJIPEIM EA/23/012 portant ouverture d'une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale relative au projet d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté Normandie Parc Sud, que je vous fais part de mes observations.

"5.4.1 EFFETS-MESURES SUR LA DEMOGRAPHIE ET L'OFFRE DE LOGEMENTS

L'étude d'impact du projet initial de ZAC ne mentionne pas les éventuels effets du projet sur la démographie. La ZAC ne comprend pas de logements. Aucune mesure particulière n'a été prise."

- C'est bien de le dire, encore faut-il le justifier : une implantation d'un site de production ne manque pas d'appeler l'attention des candidats à l'emploi dans la zone la plus proche possible de leur lieu de travail.

→ **Ce point de l'étude d'impact a donc été particulièrement négligé**, il peut être regroupé avec le point " 5.6 EFFETS DURABLES SUR LES DEPLACEMENTS, LES TRANSPORTS ET MESURES ASSOCIEES"

"5.7 EFFETS ACOUSTIQUES DURABLES"

- Là encore aucune justification : aujourd'hui, alors qu'il y a des difficultés de circulation et de déviations liées aux travaux d'assainissement, nous voyons et entendons encore et encore passer des poids-lourds rue du village dans les deux sens. Leur itinéraire de circulation est incompréhensible, mais ce sont les faits.

Il est prévu de mettre en place une interdiction de circulation des plus de 3.5 T (sauf desserte locale).

Très bien, mais il se fait que les deux ZAC ont leurs adresses à Douains, et sont donc considérées comme une desserte locale. Le problème n'est donc pas résolu.

→ **Encore un ou deux points de l'étude d'impact complètement négligés.**

Précipitation :

On comprend, sauf erreur de ma part, que ce projet émerge très rapidement pour favoriser l'implantation de la société Hopium. C'est incompréhensible, le PLU de Douains vient d'entrer en vigueur et sera certainement sur bien des points en désaccord avec ce projet.

→ **Pourquoi la SNA, les services de l'Etat n'ont pas commencé par tout mettre en œuvre pour lever ces écarts, dans l'ordre ?????**

Voilà, monsieur Allaire, je n'ai plus le courage d'en ajouter plus. Veuillez accepter mes salutations distinguées.

Jean-Luc Dassonneville

